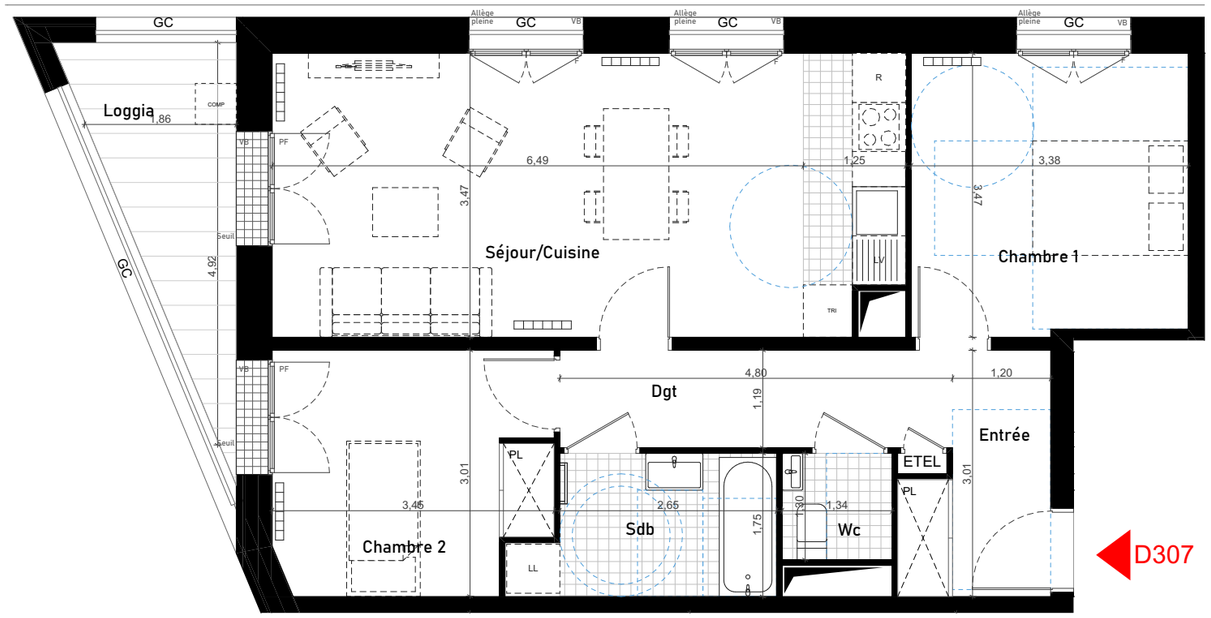
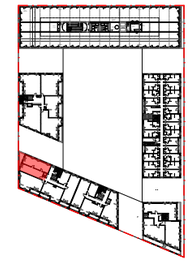
LE CENTRAL

LOT C.1.4

Boulevard Gaspard Monge, 91120, Palaiseau





N

D307	Bâtiment D
R+3	T3

Chambre 1	11,58
Chambre 2	9,76
Dgt	5,71
Entrée	4,57
Sdb	5,08
Séjour/Cuisine	26,46
Wc	1,74
Surface totale habitable	**64,90 m²**

Loggia	6,10
Surface totale extérieure	**6,10 m²**

Légende

	Entrée principale	F	Fenêtre ouvrante
ETEL	Tableau électrique	FIXE	Vitrage fixe
LV	Emplacement lave-vaisselle	PF	Porte fenêtre
LL	Emplacement lave-linge	PFC	Porte fenêtre coulissante
R	Emplacement réfrigérateur	VB	Volets battants
C	Emplacement cuisson	VR	Volets roulants
TRI	Emplacement tri des déchêts	ST	Stores intérieurs
PL	Placard	GC	Garde-corps
	Sèche serviette		Soffites et faux plafonds
	Radiateur		Carrelage au sol
	Jardinière commune à deux terrasses		Sol loggia, balcon et terrasse
	Limite de propriété		Emprise PMR
	Poteau		Gaine technique
	Poutre	COMP	Bac à compostage

N

0 1m 2m 5m

1/75 eme

N.B.: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que les équipements. Aucun plan de travail dans les cuisines n'est prévu. Les surfaces, les côtes, les hauteurs sous plafond, fauxplafond et soffites, ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges sont approximatives. La présence de faux-plafonds, soffites, retombées, trappes de visite, au même titre que les dimensions des gaines techniques, ainsi que l'emplacement des descentes d'eau pluviale et des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. La surface des pièces inclut celle des placards. Le positionnement, le nombre et les dimensions des radiateurs sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en onction de l'étude thermique. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Les pare-vues et claustras indiqués peuvent être supprimés en cas de non obtention du caractère définitif des autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet. Les hauteurs sous plafonds et mansardes sont susceptibles d'évoluer suivant contraintes techniques.

Indice : 4 Date : 21/01/2026